

ACADEMIE D'ARCHITECTURE

PRIX TONY GARNIER CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

PRIX 2026 - 1° DEGRE

Séance du Jeudi 4 Décembre 2025

Membres du Jury présents Florence CREPU-HOUDY
Maxime FERRARI Lauréat du Prix 2025
Natalia IZARET-TIMANTSEVA
Pascale JOFFROY
Marie-Marie PENICAUD
Emmanuel REDOUTEY
Jean-Claude RIGUET
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER

Membre du Jury excusé **Wladimir MITROFANOFF**

Le Prix Tony GARNIER, fondation du Séminaire et Atelier Tony GARNIER, est un concours public d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture urbaine ouvert aux urbanistes, aux architectes et aux paysagistes, diplômés depuis moins de cinq ans, ainsi qu'aux étudiants en fin de formation de ces disciplines, présentant l'étude globale d'une question urbaine d'actualité, le projet de son application et la stratégie opérationnelle de sa mise en oeuvre.

Conformément au règlement du concours et à la convergence des deux disciplines de l'urbanisme et de l'architecture, les sujets proposés par les candidats doivent répondre aux trois objectifs suivants:

- Etude globale, située et prospective d'une question urbaine d'actualité,
 - Intervention opérationnelle et stratégie d'aménagement pour une aire locale délimitée et incitative de l'ensemble,
 - Elaboration partagée avec le Jury du programme et des prestations, au cours d'une négociation à trois degrés.

Le Jury évalue la qualité des projets en puissance et les mieux argumentés dans leurs justifications, sur la base des critères suivants:

25% - pertinence et actualité du thème d'étude générale
25% - contenu et argumentation du programme
25% - précision de la délimitation de l'intervention
25% - qualité de la communication sur le sujet proposé

Seront appréciés l'intérêt des solutions envisagées et le rapport interactif entre l'étude d'ensemble et le projet opérationnel, ainsi que les possibilités de développement du projet initial choisi.

DOSSIERS DE CANDIDATURES RECUS

Le Jury du 1^o Degré a enregistré la recevabilité des candidatures reçues dans les délais pour le Prix 2026, soit:

un total de **10 candidats**, dont
2 équipes de 2 candidats et 6 candidats individuels
formant un total de **8 dossiers de candidatures**.

Les candidats sont diplômés des Ecoles nationales supérieures d'architecture (ENSA Lyon, Paris Est, Paris Malaquais, Rouen, Strasbourg, Versailles, ainsi qu'un candidat diplômable de Paris La Villette).

Les thèmes présentés cette année concernent notamment la recomposition des espaces urbanisés et des tissus constitués de friches urbaines et industrielles, ainsi que leur approche environnementale.

L'analyse du contenu des dossiers et le choix des meilleurs contenus en puissance, selon les critères précédemment rappelés, conduit à inviter **6 candidatures** à l'entretien sélectif avec le Jury le Jeudi 15 Janvier 2026, 2^o Degré, selon l'horaire d'ordre de passage en fin de compte rendu.

Cependant, pour tous les candidats, les rapports présentant les sujets d'études et les lieux d'application restent perfectibles.

Les titres et les enjeux des recherches engagées sont très généraux et les démarches prospectives devraient être plus explicites (données d'urbanisme, diagnostics, stratégies d'intervention)

Il est conseillé d'argumenter les intentions thématiques, les objectifs et la faisabilité des projets d'intervention localisée (problématiques, contraintes, acteurs, conditions de mise en œuvre).

(voir le règlement et les recommandations du Jury sur le site
www.prixtonygarnier.fr)

CANDIDATURES NON RETENUES

Clara FRAMPTON et Charlotte SAUNIER
Arch. DE. ENSA Strasbourg
L'ancienne voie ferrée Central-Var
Nouvelle liaison cyclable dans l'ancien pays Niçois.

Shakinah KISOKA-KINDOMBA
Mster ENSA Paris La Villette
Kinshasa. Là où le fleuve rencontre la ville/
Réactivation de l'interface Fleuve Congo - La Gombe.

CANDIDATURES INVITEES A L'AUDITION DU 2^o DEGRE

Sarah BOQUET

Arch. DE. ENSA Versailles (HMONP Paris Val de Seine)
France. Modification de la Loi Littoral
Etude critique des difficultés d'application de la législation.
Prposition d'orientations d'urbanisme.
Le titre et les enjeux de cette étude très générale sont à préciser ainsi que l'illustration opérationnelle testant ses propositions pour les cas prioritaires évoqués de zones soumises à l'érosion et de sites remarquables.

Octave BONNARD

Arch. DE. ENSA Lyon
Lyon. Franges portuaires productives et habitées du Port Edouard Herriot à Gerland, au Nord-Ouest du secteur, au Sud de la ville.
Il faudrait développer les conditions et les contraintes d'aménagement de ce territoire enclavé et spécialisé, ainsi que la faisabilité des solutions proposées, la méthodologie et la stratégie progressive du projet futur.

Baptiste BOUCHEZ et Jukien CARTON

Arch. DE. ENSA Rouen
Dunkerque. Mille pas puis la mer.
Reconversion d'une presqu'ile industrielle en cœur de ville, entre plaine agricole et mer urbanisée.
Les orientations d'urbanisme et le projet de logements, commerces et équipements concernent le site du môle n°1.
L'audition devrait permettre de définir plus spécifiquement les objectifs thématiques de cette reconversion urbaine, les effets attendus sur l'environnement urbain ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour leur réalisation opérationnelle.

Victor DUCASTEL

Arch. DE. ENSA PAris Est, Master Economie du paysage
Honfleur. Ré-outiller la métropole logistique par l'échange convivial. A partir des orientations d'urbanisme envisagées et leur application à la transformation d'un entrepot du port en espace marin d'accueil et d'accompagnement pour les populations précaires, il sera nécessaire de mieux expliciter la problématique générale et la contribution prospective de l'étude, ainsi que la chronologie et les moyens opérationnels inducteurs de cet aménagement.

Hugo ROOS

Arch. DE. ENSA Strasbourg
Schiltigheim. L'Espérance. Quel avenir pour l'industrie brassicole alsacienne?
Cette friche industrielle, entre héritage et renouveau, représente un terrain d'application opérationnelle de 12 hectares, dont les opportunités et le contexte seraient à préciser. Le dossier, bien documenté, devrait développer les données locales et la thématique de l'objectif de ville-parc, ainsi que la méthodologie d'aménagement urbain préalable à l'approche architecturale.

Raphaël TETREAULT-BOYLE

Arch. DE. ENSA PAris Malaquais

Inventer les toits de Paris.

Approche globale argumentant la végétalisation et les structures d'une armature éco-sociale du futur.

Les principes et l'imagerie de cette recherche, ainsi que les moyens législatifs et associatifs d'intervention, évoquent des situations générales qui semblent conduire à une étude de cas non localisée, qui serait référencée aux toits, murs et dents creuses. L'aboutissement du projet, non précisé, reste à aborder et à préciser.

JURY DU 2^o DEGRE - JEUDI 15 JANVIER 2026

PRESTATIONS ET ORDRE DE PASSAGE

L'audition orale de chaque candidature fera l'objet d'un entretien de 3/4 d'heure - 15 minutes présentation - 30 minutes discussion et conseils. Aucune présentation vidéo à ce stade. Présentation du dossier sur table, et de tous documents graphiques complémentaires du rapport de candidature, permettant l'explication des études et propositions.

Il est conseillé de décrire très rapidement le site et le lieu de projet (rappel en quelques minutes) puis de développer et d'insister sur:

- les motivations, antécédants, références, spécificité de l'étude thématique générale
- les orientations, démarche et stratégie proposées (méthodes, finalités)
- l'approfondissement dans la poursuite de l'étude, en réponse aux questions du Jury, par rapport au projet initial.

Nota: Les prestations à effectuer pour les candidats qui seront retenus pour le 3^o Degré (3 en principe) seront négociées avec le Jury lors de l'entretien. Les candidats recevront le compte rendu du Jury du 2^o Degré et le choix des admis finalistes avec les prestations attendues

Lieu de l'entretien du 2^o Degré

Académie d'architecture

Hôtel de Chaulnes. 9 place des Vosges. 75004

Métro ligne 1. Stations Saint Paul ou Bastille. Bus 96.76.69

Porche d'entrée: sonner interphone Académie, tableau du bas

Accès dans la cour, à gauche porte vitrée, code 68 A 74

Petite salle du rez de chaussée / Attente Secrétariat au 1^o étage

Horaire et ordre de passage du Jeudi 15 Janvier 2026

9h30 - Réunion du Jury. - Préparation de la séance

10h 10h45 Candidat 1 **Sarah BOCQUET** projet France

10h45 11h30 Candidat 2 **Octave BONNARD** projet Lyon

11h30 12h15 Candidat 3 **B. BOUCHEZ J. CARTON** projet Dunkerque

12h15 13h Candidat 4 **Victor DUCASTEL** projet Honfleur

Pause déjeuner

14h 14h45 Candidat 5 **Hugo ROOS** projet Schiltigheim

14h45 15h30 Candidat 6 **Raphaël TETREAULT-BOYLE** projet Paris

16h - Délibération du Jury

Paris, le 12 Décembre 2025

B. DE TOURTIER
Président du Jury